



Dossier Analyse systémique
2022-2023



Master 1^{ère} année Economie du développement
Parcours Economie et transition territoriale

Sujet : Le commerce local et équitable sur le territoire Clermontois

Réalisé par :

- * Bigny Anaëlle
- * Guillaume Déborah



Sommaire

Remerciement	1
Introduction	2
I- Diagnostic du territoire	
A- Présentation des caractéristiques du territoire de Clermont métropole et comparaison avec Grenoble métropole	4
B- Analyse des acteurs et des actions sur le territoire	5
C- Le SWOT	7
II- La structure du modèle	
A- Tableau des variables	8
B- La délimitation du système, explication du modèle	10
III- Résultats et attentes	12
Conclusion	14



Remerciements

Nous remercions notre professeur d'analyse systémique, Monsieur Diemer Arnaud. Nous remercions également Mme Bigny Véronique pour sa relecture.



Introduction

L'alimentation a toujours été un sujet central pour la population. Depuis la crise de la COVID, la guerre en Ukraine, et la crise énergétique, de nombreuses pénuries ont eu lieu et d'autres vont sans aucun doute se produire à l'avenir. D'après les rapports du GIEC, le changement climatique va lui aussi avoir un grand impact sur l'alimentation. Dans ce contexte, les populations et les organisations se questionnent sur la possibilité d'une autosuffisance alimentaire. De ce fait, de nombreux Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) sont effectués. Le PAT du Grand Clermont et du Parc naturel régional Livradois-Forez offre une réflexion sur l'alimentation en s'appuyant sur un scénario prospectif où sont articulés enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

Se préoccuper de l'autosuffisance alimentaire à une échelle locale, tout en prenant en compte les aspects sociaux et environnementaux semble pertinent pour ce dossier. Il s'agira alors de s'intéresser au commerce local équitable de Clermont et ses alentours.

Pour l'ONU, l'autosuffisance alimentaire correspond à "la satisfaction de tous les besoins alimentaires d'un pays ou d'une région par la production nationale ou régionale". Ici, l'autosuffisance alimentaire correspondra donc à la satisfaction de tous les besoins alimentaires de la région clermontoise et ses alentours par sa propre production.

Par commerce équitable local, il est possible d'entendre toutes alternatives au commerce mondial valorisant des chaînes commerciales plus courtes, plus transparentes, avec une rémunération plus juste des producteurs. Il s'agit donc d'un pilier pour une économie respectueuse des droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux. D'après le Ministère de l'agriculture, le circuit court correspond à « *un mode de commercialisation des produits agricoles qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire.* ». D'après l'article 94 de la loi sur l'Economie Sociale et Solidaire de 2014, le commerce équitable comprend "Des prix rémunérateurs pour les producteurs, basés sur les coûts de production et une négociation équilibrée, un engagement commercial pluriannuel entre les producteurs et les acheteurs, le versement d'un montant supplémentaire destiné au financement de projets collectifs, une autonomie des producteurs grâce à la mise en place d'une gouvernance démocratique dans leurs organisations, la transparence et la traçabilité des filières, la sensibilisation des consommateurs à des modes de production socialement et écologiquement durables.

Alors, il semble possible de se demander si, à l'horizon 2050, il sera possible pour la région Clermontoise et ses alentours d'être en autosuffisance alimentaire, et cela de manière équitable?



A une première partie permettant de réaliser un diagnostic de territoire concernant les projets alimentaires clermontois, suivra une deuxième partie sur la structure du modèle et enfin une troisième partie qui permettra de réaliser une simulation de scénario possible à l'horizon 2050 en termes d'autosuffisance alimentaire locale et équitable



B - Analyse des acteurs et des actions sur le territoire

1- Le plan alimentaire territoriale

Un Projet alimentaire territorial (PAT) « est un ensemble d'initiatives locales qui sont coordonnées dans une stratégie globale à l'échelle du territoire. Un tel projet sert à travailler sur la reterritorialisation de l'alimentation, à structurer l'économie agro-alimentaire locale, à rapprocher les différents acteurs de la chaîne alimentaire du producteur au consommateur en passant notamment par les transformateurs, les distributeurs ou encore les restaurateurs »¹. Partout en France, depuis la Loi d'avenir pour l'agriculture de 2014, on voit se multiplier les projets de PAT. Ils sont élaborés de manière collective avec différents acteurs du territoire (collectivités, producteurs locaux, entreprises locales, agriculteurs, citoyens, ...).

Le PAT étudié dans ce dossier a été mis en place par le Grand Clermont et le Parc naturel régional du Livradois-Forez. Le Grand Clermont regroupe les communautés de Clermont Auvergne Métropole, de Billom Communauté, Mond'Arverne Communauté et Riom Limagne et Volcans. Le PNR Livradois-Forez s'étend sur trois départements : le Puy de dôme, la Haute Loire et la Loire. Le territoire du PAT regroupe au total 268 communes ce qui représente 37% de la surface agricole utile soit 153 000 hectares. Ce plan articule des enjeux économiques, environnementaux et sociaux.

Concernant la délimitation vis à vis du thème du dossier et de la problématique choisie, il s'agira alors de se limiter au territoire délimité dans ce PAT.

2- Les labels

Certains produits respectant des caractéristiques particulières vont être catégorisés comme « Bio ». « Un produit **est** labellisé **bio** si et seulement si les organismes garantissent la qualité et la traçabilité d'un produit destiné à la vente, l'absence totale de pesticides ainsi que la présence quasi-inexistante d'OGM. En France, parmi les **labels biologiques**, seul le **label AB est officiel**. »²

Il existe un cadre légal pour qu'un produit soit considéré comme équitable. Plusieurs labels existent et ainsi le producteur sera protégé : « Producteurs Paysans », « Fairtrade », « World Fair Trade Organization », « Tourisme équitable », « Equitable et Bio – Bio partenaire »,³...[\[2\]](#)

En 2020, Clermont Métropole a obtenu le label « **Territoire de commerce équitable** ». Ce label est un atout pour la métropole, puisqu'il lui permettra de favoriser encore davantage les filières locales et équitables ainsi que l'autonomie des producteurs locaux. Label d'autant plus important, que, comme toute collectivité, la métropole de Clermont Ferrand se lance depuis quelques années dans une transition

¹ <https://www.legrandclermont.com/projet-alimentaire-territorial>

² <https://www.goodplanet.org/fr/3-minutes-pour-comprendre-les-labels-bio/#:~:text=Un%20produit%20est%20labellis%C3%A9%20bio,le%20label%20AB%20est%20officiel.>

³ <https://www.commerceequitable.org/le-commerce-equitable/les-label>



vers des pratiques plus équitables, plus écologiques et plus sociales. Plusieurs actions concrètes ont été menées comme l'organisation de la Quinzaine du commerce équitable ou encore une sensibilisation sur le commerce équitable dans les écoles du territoire

3- Les associations et les initiatives locales

*** Les association du commerce local**

La Coop des Dômes est un magasin coopératif et participatif créé en 2017 à Clermont-Ferrand. Le but est de soutenir les producteurs locaux en les payant aux justes prix, de favoriser les circuits courts et la saisonnalité des produits et de permettre l'accès aux produits locaux et de bonne qualité à un maximum de consommateur. Ce magasin utilise la monnaie locale: la Doume.

Une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) est la rencontre d'un groupe de consommateurs et de paysans. Ces derniers vont s'associer et pendant l'année les producteurs vont mettre à la disposition des consommateurs, des produits frais (fruits, légumes, viandes, œufs, fromages, ...). Dans le département du Puy de Dôme on recense 22 AMAP en partenariat avec différents producteurs locaux.

*** Les initiatives locales**

La FNSEA a lancé en juillet 2020 une campagne intitulée " *Ici commence votre alimentation* ". Elle a pour but d'inciter les consommateurs à consommer des produits locaux. Cette campagne a été lancée à un moment stratégique : après le 1er confinement en 2020. En effet, pendant cette période, de plus en plus de personnes achètent local pour soutenir les commerçants notamment. Ainsi, le collectif souhaiterait que cela perdure dans le temps.

AgriLocal63.fr : plateforme en ligne lancée par le département du Puy de dôme. Cette initiative a pour but de faciliter l'achat de produits locaux pour les structures de restauration collective. La plateforme met donc en relation ces structures avec des producteurs locaux. L'objectif final est donc d'améliorer la qualité des repas servis dans les restaurants collectifs (écoles, entreprises, ...) en y introduisant des produits bio, locaux et de meilleure qualité.



C-Le SWOT (strengths, weaknesses, opportunities, threats)

Forces – Strengths

Les associations du commerce local : la Coop des Dômes, l'AMAP, ...

La variété d'aliments produits sur le territoire clermontois et ses alentours concurrence largement la production de Grenoble

Certaines parcelles sont davantage exploitables autour de Clermont qu'autour de Grenoble du fait des contraintes topographiques du territoire de ce dernier (les Alpes)

Initiatives locales pour mettre en avant le commerce local (FNSEA, agrilocal63.fr...)

Guide des producteurs locaux mis en place par Clermont Auvergne Tourisme

Label AOP/AOC sur plusieurs produits comme le Saint Nectaire, Bio, Commerce équitable. Grenoble et ses alentours comptabilisent aussi notamment trois labels AOP, sur la noix de grenoble, le vin de Savoie et le bleu du Vercors.

Label "Territoire de commerce équitable" obtenu par Clermont Métropole

Un Plan alimentaire territorial (PAT)

Faiblesses – Weaknesses

L'âge moyen des chefs d'exploitations est de 50 ans, 40% n'ont pas de successeurs connus . Cet âge moyen correspond aussi à la moyenne nationale

La majeure partie des exploitations correspond à la production de céréales, de lait et de viande bovines → pas forcément toute la production nécessaire pour être autosuffisant même si quelques autres producteurs produisent des aliments différents.

Baisse des surfaces agricoles et des prairies prévue jusqu'en 2050. Pour Grenoble, la majeure partie de la production concerne aussi la production de lait et de viande bovine

Baisse des cheptels, de la production agricole, et plus généralement de l'autonomie prévue à l'horizon 2050.

Opportunités – Opportunities

Mise en avant croissante du commerce local par les divers médias (presses, radios, télévision, réseaux sociaux), célébrités : le commerce local peut être jugé "tendance et à la mode".

Prise de conscience par les citoyens, encore plus depuis les dernières crises survenues: plus respectueux de l'environnement, meilleur pour la santé, garantit souvent une meilleure qualité de vie aux producteurs...

Menaces – Threats

Réticence à acheter des produits locaux et potentiellement bio car cela coûte plus cher. Il existe des alternatives moins coûteuses dans les supermarchés. Cela ne privilégie donc pas les producteurs locaux mais avantage les productions étrangères ou venant d'autres régions françaises.

L'autonomie alimentaire du territoire diminue, conséquence du changement climatique (hausse des températures moyennes dans les années à venir, baisse des ressources en eau...) et de l'augmentation de la population.



II. La structure du modèle

A- Tableaux des variables

Variables	Exogène Endogène	Nature de la variable	Flux Stock	CLD	Boucl e R/B	Données chiffrées
Population	Endogène	Quantitatif	Flux		R	656643 habitants dans le puy de dôme
Epargne	Endogène	Quantitatif	Flux		R	Environ 20% du revenu soit 5486,2 euros par an (20% du revenu médian).
Revenu médian	Endogène	Quantitatif	Stock			2 286 € net par mois soit 27 431 € par an.
Consommation	Endogène	Quantitatif	Flux		R	12 872 euros par an soit 1 072 euros par mois en fonction du revenu médian
Pouvoir d'achat	Endogène	Quantitatif	Flux		R	20662 euros par an en moyenne (moyenne pour un ménage français)
Part dans l'alimentation	Endogène	Quantitatif	Flux		R	6 180 euros en 2018 en moyenne soit 515 euros par mois
Niveau général des prix	Endogène	Quantitatif	Flux		R	+ 6,3% en 2023
Lait et oeufs	Endogène	Quantitatif	Stock		B	14 % du panier de consommation des français en 2020
Céréales	Endogène	Quantitatif	Stock		B	18 % du panier de consommation des



						français en 2020
Fruits et Légumes	Endogène	Quantitatif	Stock		R	24 % du panier de consommation des français en 2020
Viande	Endogène	Quantitatif	Stock		R	24 % du panier de consommation des français en 2020
Réglementation	Exogène	Qualitatif	Flux		R	100
Labellisation	Exogène	Qualitatif	Flux		R	100
Médiatisation	Exogène	Qualitatif	Flux		B	100
Part consommation produits non locaux	Exogène	Quantitatif	Flux			88% de produits non locaux pour les moins de 35 ans
Part consommation produits locaux	Endogène	Quantitatif	Flux			12% de produits locaux pour les moins de 35 ans
Rémunération des producteurs	Endogène	Quantitatif	Flux			18230 euros par an soit 1519 euros par mois (revenu médian ménages agricoles)
Production locale	Endogène	Quantitatif	Flux			
Production non locale	Exogène	Quantitatif	Flux			
Sécheresse	Exogène	Qualitatif	Flux			
Eau	Endogène	Quantitatif	Stock			d'Après le PAT, 63 milliers d'hectares quel que soit l'année
Réchauffement climatique	Exogène	Qualitatif	Flux			



Gaz à effet de serre	Exogène	Quantitatif	Stock			28163 tonnes de CO2
Intrants chimiques	Endogène	Quantitatif	Stock			
Prix des produits	Endogène	Quantitatif	Flux			
Marge	Endogène	Quantitatif	Flux			
Coût des produits locaux	Endogène	Quantitatif	Flux			10 à 15% plus chers que les produits non locaux
Qualité des produits	Endogène	Qualitatif	Stock			plus haute si produits locaux
Santé	Exogène	Qualitatif	Flux			on peut penser que consommer des produits locaux améliore la santé des individus car ce sont des produits dits "de meilleure qualité"



B- La délimitation du système, explication du modèle

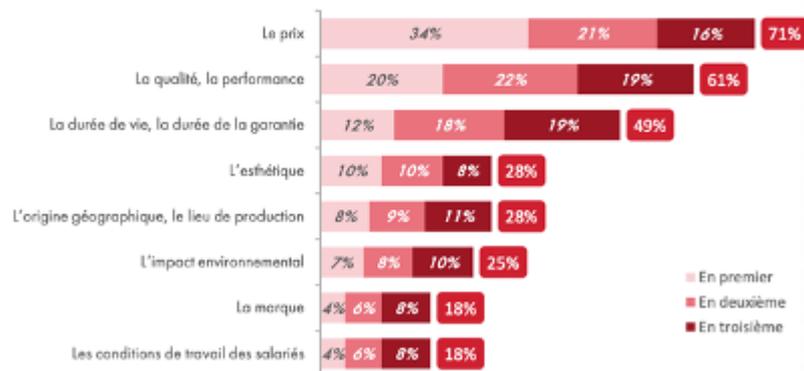
Pour notre système, nous avons décidé d'axer ce dernier sur quelques points leviers précis

* **Aspect économique**

Il est vrai que dans ce système l'aspect économique est au cœur du modèle. Avec notamment les variables épargne, consommation, revenu médian, pouvoir d'achat etc... Cela nous permettra lors de la simulation de savoir si une augmentation du revenu conduit à une augmentation de la consommation, et on pourrait aussi supposer que cela conduit à une augmentation de la part des produits locaux achetés dans le panier d'un ménage. Aussi, la variable prix va sans doute pouvoir être un point levier. En effet, d'après l'Observatoire de la consommation responsable, le prix est le premier critère d'achat pour 34% des ménages.

« De manière générale, pour vos achats de produits non-alimentaires (habillement, équipements ménagers, produits hi-tech...), quels sont les trois critères que vous avez tendance à privilégier ? »

(Base totale, n=3851)



Source : l'ObsCo/Citeo, Observatoire de la consommation responsable, 2020

* **Aspect qualitatif**

En effet, la qualité des produits, mais aussi la qualité de vie des producteurs, en passant par une meilleure rémunération de ces derniers, constituent des points leviers dans notre système. D'après l'Ipsos, 28% des Français souhaitent « favoriser l'économie et l'emploi là où ils habitent ». De plus, 23% d'entre eux sont plus rassurés lorsqu'ils consomment des produits locaux et trouvent qu'ils ont meilleur goût. La qualité des produits compte pour certains individus et une augmentation de la qualité des produits locaux ainsi que de leur reconnaissance (via réglementation, labellisation...) pourrait permettre une avancée vers une autonomie alimentaire des puydômois. Concernant la qualité de vie des producteurs, 97% des français sont d'accord avec le fait qu'acheter des produits locaux aide les producteurs locaux,



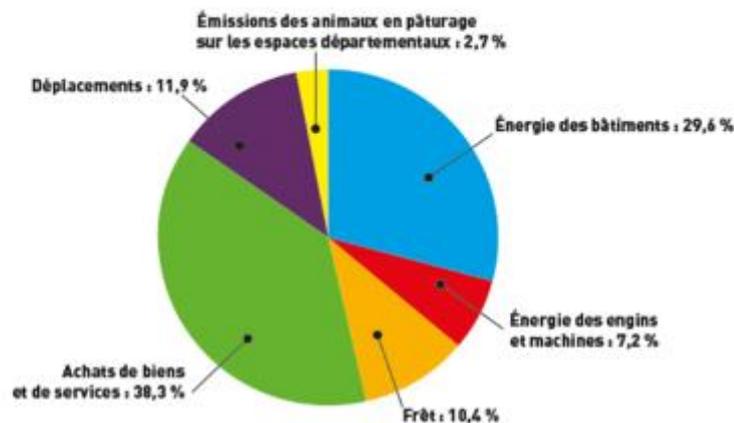
notamment via leur rémunération. Une meilleure rémunération des producteurs dans notre système pourrait alors permettre d'augmenter le commerce local équitable.

* **Aspect environnemental**

La encore, l'importance de la prise de conscience des émissions de gaz à effet de serre à cause de la production de viande, de lait, mais aussi à cause de l'importation de produits non locaux, est un des points leviers pouvant permettre d'aller vers une autonomie alimentaire. En effet, favoriser le commerce local pourrait aussi être positif en termes de réchauffement climatique, permettrait de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre, la sécheresse et donc pourrait favoriser une meilleure terre agricole au sein du territoire et donc davantage de production locale.

Bilan 2018 dans le Puy-de-Dôme

28163 tonnes de CO2 émises par les activités du Conseil départemental en 2018.



<https://www.artisans-gourmands.fr/project/lenvie-de-bio-et-de-local-se-confirmer-pour-2021/>



III. Résultats et attentes

Par ce système de boucle causale, nous avons pu lier entre elles de multiples variables, envisager de manière plus claire leurs liens et les points leviers potentiels permettant d'aller vers une autonomie alimentaire de Clermont et ses alentours à l'horizon 2050.

Tout d'abord, pour favoriser l'autonomie alimentaire d'un territoire, cela semble évident qu'augmenter la production locale et équitable est obligatoire. Nous avons donc cherché quelles variables permettraient de jouer en faveur d'une augmentation de la production locale et équitable. Déjà, augmenter la rémunération des producteurs locaux pourrait grandement permettre l'augmentation de leur production. En effet, cela pourrait les inciter à produire davantage, cela pourrait aussi permettre de donner envie à certains individus de devenir agriculteurs, si ces derniers savent que leurs conditions de vie seraient meilleures que celles des agriculteurs actuels. De nouvelles aides pour les agriculteurs locaux pourraient sûrement aussi être mises en place. En plus du fait que le nombre d'agriculteur local est un point levier, il serait aussi bénéfique d'augmenter la superficie de parcelles agricoles sur le territoire pour favoriser l'autonomie alimentaire. Il est vrai qu'avec l'urbanisation, les champs sont en quantité de plus en plus faibles sur le territoire clermontois et sur ses alentours, revoir la politique d'extension urbaine en prenant davantage en compte l'importance de la présence de grandes parcelles agricoles pourrait être une solution. Cependant, il semble bien sur évident que l'augmentation de la population joue en faveur de cette urbanisation et qu'il peut sembler nécessaire d'augmenter la part de logements sur le territoire dans les années à venir.

De plus, même si les producteurs ont un grand rôle à jouer dans cet objectif d'autonomie alimentaire à l'horizon 2050, les consommateurs ont eux aussi une grande fonction dans ce système. En effet, un changement du régime alimentaire des individus pourrait permettre au territoire de Clermont et ses alentours d'être plus autonome alimentaires. Il est vrai que si les individus réduisaient leur consommation de viande, les parcelles locales pourraient être davantage utilisées pour la production de céréales, il y aurait moins d'importation de viandes, et aussi moins de pollution (l'élevage bovin créant 90% des émissions de gaz à effet de serre des activités agricoles) ... les terres pourraient alors être plus fertiles, moins polluées, cela pourrait permettre une plus grande production. De plus, grâce à un dossier de technique d'enquête que nous avons réalisé sur le sujet de la propension des individus à consommer des produits labellisés biologiques et/ou locaux, nous nous sommes rendu compte que le principal critère de non-consommation de ces produits était le prix jugé trop élevé. La variable prix pourrait alors considérablement avoir un impact sur la consommation des produits locaux et donc sur l'autonomie alimentaire au niveau local. La méconnaissance des labels était aussi un critère pour lequel les individus n'avaient pas tendance à vouloir consommer des produits locaux et/ou labellisés biologiques. En augmentant le nombre d'associations, le nombre d'aides financières mises en place par l'État et/ou les collectivités locales, la population pourrait alors être plus sensible au fait de consommer des produits locaux. Le comportement des individus pourrait alors être modifié, ils pourraient vouloir privilégier la consommation d'alimentation locale et de ce fait jouer un rôle dans le processus d'autonomisation alimentaire.



De multiples variables pourraient alors être des points leviers permettant d'aller vers une autonomie alimentaire du territoire clermontois et de ses alentours à l'horizon 2050. Si nous venons d'en citer certaines se dégageant de notre système de boucle causale, il y a sans aucun doute de nombreuses autres variables. Pour réaliser réellement l'impact de chaque variable sur l'autonomie alimentaire du territoire, il serait nécessaire d'effectuer un modèle et des simulations.



Conclusion

Nous nous sommes demandé si d'ici 2050, la région clermontoise aurait atteint l'autosuffisance alimentaire, et cela de manière durable. A ce jour, Clermont Métropole n'atteint pas encore cet objectif. En effet, malgré un Plan Alimentaire Territorial très développé, des terres agricoles fertiles et de nombreuses initiatives mises en place pour favoriser l'agriculture locale et équitable, de nombreux efforts sont encore à fournir.

Pour espérer atteindre un jour l'autonomie alimentaire, le territoire clermontois a la possibilité de jouer sur des leviers économiques, environnementaux ou encore sociaux. Nous avons donc constaté qu'en revoyant la rémunération des producteurs locaux, en réadaptant la consommation de ses habitants ou en baissant le prix des produits dits locaux et équitables, Clermont-Ferrand et ses alentours pourraient effleurer l'espoir de se retrouver en situation d'autosuffisance alimentaire.

Manquant de connaissances et de pratiques sur le logiciel Vensim, il nous a paru compliqué de rendre une simulation correcte. C'est pourquoi, nous avons décidé de plutôt présenter quelques points leviers et points de réflexions éventuels concernant l'agriculture locale du territoire clermontois.

Ce dossier nous a permis de mieux connaître le territoire sur lequel nous vivons et sur lequel nous travaillons dans le cadre de notre master. Il a été très enrichissant de s'intéresser à l'avenir de l'alimentation locale et équitable de Clermont et ses alentours. Il aurait été judicieux, pour approfondir notre travail, de mener une enquête auprès des producteurs locaux. Nous aurions ainsi pu en apprendre davantage sur les conditions de production des agriculteurs de notre département et sur leurs positions face à l'avenir de l'agriculture locale clermontoise. Nous espérons donc pouvoir approfondir cette étude prochainement grâce à l'utilisation de nouveaux outils



Bibliographie

[Clermont souhaite accélérer sur le commerce équitable - Tikographie](#)

[Trouvez les produits et producteurs locaux | Clermont Auvergne Tourism](#)

[Le projet - La coop des dômes](#)

[Puy-de-Dôme : « Ici commence votre alimentation », une nouvelle campagne pour inciter à manger local](#)

[AgriLocal 63, une plateforme de produits locaux pour la restauration collective – Ensemble devenons acteurs de notre alimentation](#)

[Agri-Éthique - Premier label de commerce équitable français](#)

[Grenoble-Alpes Métropole : le foncier agricole au cœur de la stratégie alimentaire territoriale \(38\)](#)

[Quest-ce qu'une AMAP](#)

[Les labels de commerce équitable - Commerce Équitable France](#)

[Qu'est-ce qu'un projet alimentaire territorial ? | Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire](#)

[PAiT-projet-alimentaire-agricole.pdf](#)

[Le commerce équitable - définition | Artisans du Monde](#)

[Ensemble devenons acteurs de notre alimentation – Projet Alimentaire Territorial du Grand Clermont et du Parc Livradois-Forez](#)

[La Métropole obtient le label « Territoire de commerce équitable » - Clermont Auvergne Metropole](#)

[2020 rrf seance webinaire urbain rural PAT grand clermont livradois forez.pdf](#)

<https://www.journaldunet.com/business/salaire/puy-de-dome/departement-63>

<https://www.notre-environnement.gouv.fr/themes/climat/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-et-l-empreinte-carbone-ressources/article/les-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-de-l-agriculture>

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2018/12/11/pourquoi-la-viande-est-elle-si-nocive-pour-la-planete_5395914_4355770.html

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/1379769>

<https://www.legrandclermont.com/projet-alimentaire-territorial>

<https://www.goodplanet.org/fr/3-minutes-pour-comprendre-les-labels-bio/#:~:text=Un%20produit%20est%20labellis%C3%A9%20bio,le%20label%20AB%20est%20officiel.>

<https://www.commerceequitable.org/le-commerce-equitable/les-label>



